

23 février 2012 Communiqué de presse

Grand Paris – Comité régional de l'Habitat : 23 février 2012

L'Ile de France, priorité nationale pour le logement en 2012!

Daniel Canepa, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, a réuni ce 23 février 2012 le comité régionale de l'habitat (CRH). A cette occasion, il a dressé le bilan de l'année 2011 de la politique du logement en Ile-de-France et évoque les perspectives 2012.

2011, un bilan positif:

> Sur les 5 dernières années, grâce à l'Etat, le nombre de logements sociaux financés est passé de 14 359 en 2005 à 37 279 en 2011.

L'année 2011 a vu la mise en chantier de prés de 40 000 logements neufs dont 20 500 logements locatifs sociaux. L'Etat a financé au total près de 40 000 logements locatifs sociaux soit plus de 30% des logements sociaux financés dans toute la France. Ces résultats sont conformes aux objectifs qui avaient été fixés et ils confirment l'augmentation des financements depuis 2005.

Les efforts engagés en faveur du parc privé sont tout aussi importants. En 2011 les aides de l'ANAH ont permis d'augmenter les aides aux copropriétés dégradées et de renforcer la lutte contre l'habitat indigne : **26 000 logements en trois ans ont retrouvé leur état habitable**.

2011, c'est aussi l'année de mise en œuvre du programme Habiter mieux instauré par l'Etat dans le cadre des investissements d'avenir : 500 propriétaires ont pu bénéficier de ce programme, ce qui fait de l'Île-de-France, la troisième région en nombre de propriétaires subventionnés.

2012 : plus de 50% du budget de l'Etat pour le logement consacré à l'Ile de France.

Le projet du **Grand Paris** fixe pour objectif la construction de **70 000 logements** par an. L'Etat propose pour 2012 :

- <u>Un effort financier particulier pour l'Île de France à hauteur de 226 millions d'euros d'aides directes et au moins 500 millions d'euros d'aides indirectes.</u>
- **une meilleure utilisation du parc existant** (utilisation des conventions d'utilité sociale, mobilisation des commissions DALO...)
- un meilleur accès au logement et un maintien dans le logement (mises en place des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) dans tous les départements, mobilisation des accords collectifs Etat-bailleurs et du dispositif « Solibail »...)

En terme de gouvernance de la politique du logement dans la région, Daniel Canepa a proposé l'installation de deux commissions spécialisées portant sur :

- la mise en œuvre du logement d'abord
- le développement de l'offre de logements

L'unanimité des membres du CRH a approuvé cette initiative.

Les membres du CRH ont arrêté les modalités de fonctionnement et les objectifs de ces commissions, elles seront installées les 19 et 20 mars prochains. Elles permettront de renforcer la participation de tous les intervenants au développement de l'offre de logement.

CONTACT PRESSE Préfecture Ile-de-France : 01 82 52 40 25